



## Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Réser au Monite belge



Déposé / Reçu le

3 0 NOV. 2018

au greffe du tribupal de l'entreprise francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0505.766.017

Dénomination

(en entier): Castles in the air

(en abrégé) :

Forme juridique: ASBL

Siège: 37A rue du Monténégro - 1060 Bruxelles

Objet de l'acte : Dissolution de l'asbl

AG du 02 décembre 2017 Ordre du jour

3. Activité de l'ASBL 2017

4. Comptes 2017

5. Dissolution de l'ASBL

1. Activité de l'ASBL 2017

En 2017, l'ASBL Castles in the Air s'est occupée de la production, de la promotion et de la diffusion du disque 45 tours Silence/La Vase de l'artiste Clare Louise, de la gestion des concerts du groupe. Une résidence de 4 jours s'est tenu au Brass (Forest) en janvier avec de nombreux intervenants, d'où des frais importants de salaires. Le projet a fait l'acquisition de matériel pour la scène.

2. Comptes 2017

Les comptes sont en quasi équilibre entre les recettes (cachets des concerts, subsides perçus) et dépenses (paiements des prestataires / musiciens, achat de matériel musical et frais divers liés aux concerts et répétitions).

L'AG approuve les comptes 2017.

3. Dissolution de l'ASBL

L'AG décide de la dissolution de l'asbl.

Cette décision prend acte ce samedi 2 décembre 2017.

Le motif de la dissolution est la lourdeur administrative liée à la gestion de l'asbi.

L'activité du projet Clare Louise s'effectuera dorénavant via l'ASBL Smart - Productions associées.

L'asbl n'a plus ni actif ni passif, il n'est dès lors pas nécessaire de nommer un liquidateur et le compte bancaire a été cloturé.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

<u>Au recto</u>: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers